## Les équipements de série

Sans grande surprise, la liste des équipements de série a pris de l'ampleur au fil des années. Nombreuses sont les caractéristiques qui se retrouvaient uniquement sur les modèles haut de gamme par le passé et qui sont aujourd'hui de série sur des modèles d'entrée de gamme. Voici donc un survol de certains équipements que l'on retrouve sur nos motoneiges modernes:

La **chenille** sert à transférer la puissance du moteur ainsi qu'à répartir le poids du véhicule et du (ou des) passager(s) sur la neige. Elle est faite de caoutchouc mince laminé à une armature tressée. L'application prévue sert à déterminer la longueur (celle-ci variant de 307 à 445 cm/121 à 175 po) et la taille des talons (qui se situent généralement entre 2,5 et 7,1 cm/1 et 3 po). Les modèles de sentier font appel à des chenilles à longueur et à hauteur de crampons plus modestes alors que les motoneiges de hors-piste passent à l'autre extrême. La largeur peut également varier, bien que la vaste majorité soit d'une largeur de 38 cm/15 po. Certaines motoneiges utilitaires optent pour une largeur supplémentaire pour aider leur rendement dans la neige profonde. Enfin, certaines chenilles de sentier viennent munies de crampons encastrés (semblables aux pneus d'hiver avec des « clous ») pour une meilleure adhérence en conditions glacées.

Le **pare-brise** est un élément essentiel à pratiquement toutes les motoneiges. Celui-ci est un bouclier léger contre les éléments qui s'y heurtent, notamment le vent, le froid et la neige. La taille du pare-brise varie beaucoup selon le type de motoneige. Par exemple, les motoneiges de randonnée, *touring* et utilitaires viennent généralement munies d'un pare-brise haut alors que les modèles à vocation plus sportive sont plutôt livrés avec des unités à taille beaucoup plus modeste. Enfin, la tendance pour les motoneiges hors-piste est le pare-brise très bas, et parfois aucun pare-brise du tout. À noter que le pare-brise est un élément qui est facilement remplaçable, les fabricants offrent de nombreuses variétés (incluant des versions à hauteur variable) qui sauront répondre à vos besoins.

Les **rétroviseurs** sont un dispositif de sécurité et sont obligatoires au Québec. Plus précisément, la *Loi sur les véhicules hors route* oblige toute motoneige circulant dans la province à posséder un rétroviseur solidement fixé au côté gauche du véhicule. Alors que ceux-ci ne sont pas de série sur toutes les motoneiges, ils le sont généralement sur certaines catégories de motoneige, dont les modèles *touring*, par exemple. Ceux-ci peuvent être montés à même le capot, le pare-brise, ou parfois même sur les protèges-mains.

Les carénages (le capot et les panneaux latéraux) sont les habillements qui cachent et protègent le système de direction et le groupe motopropulseur de la motoneige. Ils servent aussi à diminuer le bruit émis par ce dernier. Généralement fabriqués en matériau composite, les carénages sont amovibles et permettent un accès pour effectuer le service ou les réparations. Alors que par le passé le capot était la pièce mobile principale, ce rôle est passé aux panneaux latéraux sur les motoneiges modernes, ceux-ci étant maintenus en place à l'aide d'attaches rapides.





La transmission à variation continue, ou TVC, est le système d'entraînement qui est universel sur les motoneiges modernes. Cachée sous le panneau latéral gauche, la TVC consiste en deux poulies (la poulie motrice, montée à même le moteur, et la poulie menée) et une courroie d'entrainement qui lie les deux. Le système à fonctionnement automatique permet de transformer la motoneige en ce véhicule convivial et polyvalent que nous connaissons.

Le **tableau de bord** est constitué de l'ensemble des indicateurs et des témoins qui renseignent le conducteur sur les paramètres de conduite et le fonctionnement du moteur. Celui-ci est intégré au carénage et positionné directement derrière le guidon. Alors que par le passé les tableaux de bord étaient majoritairement analogiques (avec des cadrans et aiguilles), la tendance pour les motoneiges modernes est au numérique. De façon générale, vous y retrouverez un indicateur de vitesse et un tachymètre (qui indique la vitesse du moteur) ainsi que divers autres indicateurs, selon la marque et le modèle.

Les **poignées chauffantes** sont de série sur les motoneiges modernes. Une innovation datant de la fin des années 70, celles-ci (ainsi que la manette des gaz chauffante, communément appelée « pouce chauffant ») ajoutent une dimension de confort à l'expérience motoneige. Bien que les gants et mitaines sont maintenant très performants, les poignées chauffantes sont un incontournable lorsque le mercure chute. La température de celles-ci est généralement réglable par la commande située à gauche sur le guidon de la motoneige.

Les **interrupteurs d'urgence** sont des commandes qui permettent au pilote de rapidement couper le moteur au besoin. Il existe deux différents types d'interrupteurs. Le premier, un bouton-poussoir situé sur le côté droit du guidon, est obligatoire sur toute motoneige. Le deuxième est de type à cordon. Celui-ci, de série sur bon nombre de modèles, est activé aussitôt que le cordon est tiré et qu'il se détache de l'interrupteur. L'avantage du système à cordon est qu'il permet au pilote de l'attacher à sa personne. Le moteur se coupe donc dès qu'il y a séparation entre le pilote et la motoneige. À noter que les interrupteurs, bien qu'ils coupent le moteur, ne freinent pas la chenille, cette dernière peut donc continuer à tourner librement.

Le **démarreur électrique** fait aujourd'hui partie des équipements de série sur un bon nombre de motoneiges, pour ne pas dire la majorité. Anciennement considéré comme un grand luxe sur une motoneige, celui-ci facilite beaucoup l'usage au quotidien, notamment par temps froid. Celui-ci est actionné soit en tournant la clé ou en appuyant sur un bouton-poussoir. Le démarreur à rappel (ou « la corde ») garde toujours sa place sur certains modèles, notamment sur les motoneiges où le poids est un élément important (tels les modèles de montagne).

La marche-arrière est une autre caractéristique qui fait aujourd'hui partie de la liste des équipements de base sur la vaste majorité des motoneiges. Que celle-ci soit de configuration manuelle (exigeant le déplacement d'un levier sur le côté droit de l'habitacle) ou électronique (activée par un bouton-poussoir généralement situé sur le côté gauche du guidon), son ajout facilite beaucoup la vie au quotidien pour le motoneigiste.





## Eh oui, nous sommes loin de la première « Ski-Doo » introduite par M. Bombardier en 1959!

Bien sûr, la liste précédente n'est pas exhaustive et il existe de nombreux autres équipements sur certaines motoneiges modernes, notamment les modèles dits « haut de gamme ». Par exemple, certaines motoneiges viennent avec un siège chauffant, une caractéristique fort appréciée par temps froid ou lorsque le pantalon devient humide. D'autres viennent munies d'un guidon ajustable, ce qui permet de peaufiner le poste de pilotage selon ses préférences. Enfin, certains modèles sont livrés avec des amortisseurs réglables, ce qui permet d'adapter la conduite et le niveau de confort selon le poids de l'opérateur, le terrain ou les préférences de conduite. Certaines motoneiges permettent même d'effectuer les ajustements en roulant grâce à une technologie électronique avant-gardiste.



